



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 20 JANVIER / 14h-17h

L'ATELIER - ARGENTEUIL

BUREAU

Etai^{ent} présents : M. Azzedine TAIBI (président), M. Jean-Pierre RESPAUT (vice-président) ; M. Sylvain SOLARO (vice-président par intérim) ; Ginette BATY-TORNIKIAN (secrétaire) ; M. Christophe LIEVIN (trésorier)

Etait représenté : M. Patrice KONIECZNY (trésorier adjoint) a donné pouvoir à Emmanuelle BITON

Etai^{ent} excusés :

M. Sébastien JACQUOT (secrétaire adjoint)

MEMBRES DE DROIT

Etai^{ent} présents :

Etai^{ent} représentés : Mme Fatima AIT YAKOUB (Valophis Habitat) a donné pouvoir à Marie PARIZOT ; Mme Meriem DERKAOUI (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) a donné pouvoir à Benoît POUVREAU

Etai^{ent} excusés :

M. VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat)

MEMBRES ACTIFS

Etai^{ent} présents :

Mme Bernadette BLANCHON (ENSVP) a donné pouvoir à Ginette BATY-TORNIKIAN ; M. Jean-Paul LE GLOU (adhérent individuel)

Etai^{ent} excusés :

M. Francis DUBRAC (Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris) ; M. Olivier MEIER (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; Mme Hélène SALLET-LAVOREL (Val-de-Marne Tourisme)

Autres présents : Mme Milena CRESPO, animatrice (Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; Mme Marie-Pierre DEGUILLAUME, directrice-conservatrice du Musée d'Histoire Urbaine et Sociale (Ville de Suresnes) ; Stéphanie FEZE, responsable patrimoine-musée (Ville d'Argenteuil) ; Dominique GANDOLFI, chargée de promotion (Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris) ; Franck VAHALA, directeur des affaires culturelles (Ville de Stains)

Nombre de participants : 14 dont votants : 10

DEROULÉ

❖ POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 23 SEPTEMBRE 2019 (Epinay-sur-Seine)

Le relevé de décision a été approuvé à l'unanimité.

❖ POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Ont été traitées les principales questions relatives au fonctionnement de l'association et les projets importants pour 2020, en vue de l'Assemblée générale ordinaire du 6 février 2020.

A. COTISATIONS 2020

Afin de favoriser le développement de l'association et l'augmentation du nombre d'adhérents, deux scénarios de modulation des tarifs de cotisations pour les villes ont été soumis aux administrateurs.

➔ Les administrateurs ont retenu le deuxième scénario (tableau 3 de l'annexe 2) pour proposition lors de l'Assemblée générale ordinaire du 6 février 2020 :

Taille villes	Nb de villes adhérentes	Cotisation actuelle	Nb de villes potentielles	Proposition nouveaux montants	Nouveaux montants cotisations adhérents actuels*	Probabilité adhésion	Cotisation potentielle supplémentaire
< 20000 hab	2	2000 €	8	1000 €	2000 €	1	1000 €
20-40000 hab	0*		20	1500 €		3	4500 €
>40000 hab	6		13	2000 €	12000 €		
Total	8	16000 €	41		14000 €		5500 €

(*) : Stains excepté

(**) : Le Pré Saint-Gervais et Dugny sont concernés par la baisse des cotisations (de 2000 € à 1000 €)

B. MISE EN PLACE DU PAIEMENT EN LIGNE PAR HELLOASSO

Une présentation du site internet français de paiement en ligne HelloAsso a été faite aux administrateurs ainsi que de ses possibilités : adhésions, appel aux dons, organisation d'événements avec une participation financière (ex : colloque), opération de crowdfunding et boutique en ligne (vente de produits dérivés). Actuellement 95 725 associations utilisent cette plateforme.

- ➔ Les administrateurs ont accepté de mettre en place le paiement en ligne via le site HelloAsso pour les adhésions et l'appel aux dons, à condition que la gratuité du service soit effectif et que les autres modes de paiement (virement, chèque, liquide) soient maintenus.
- ➔ Le Trésorier souhaite également qu'un travail autour de la fiscalité (réduction d'impôt) soit entrepris afin d'inciter aux dons et aux adhésions.

C. ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Il a été proposé de concevoir un projet d'accueil d'un volontaire en service civique au sein de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France. Les démarches administratives et le coût financier ont été exposés avant une proposition d'une fiche « missions » détaillant les activités proposées au volontaire et les modalités d'accueil (cf. annexe 3).

Le Trésorier attire l'attention des participants sur l'aide de l'Etat de 100 € accordée aux organismes sans but lucratif pour couvrir les coûts exposés à l'accueil et l'accompagnement du volontaire. En terme comptable, cette aide ne rembourse pas la prestation minimum versée par la structure de 107.68 € mais doit bien être comprise comme une subvention versée au titre du tutorat.

- ➔ Les administrateurs ont approuvé que l'association entreprenne les démarches de demande d'agrément.
- ➔ Les corrections suivantes ont été apportées à la fiche « mission » proposée :
 - Période d'accueil : élargir à une proposition de 6 à 12 mois selon la disponibilité du volontaire
 - Volontaire de nationalité étrangère : la mission a été élargie aux volontaires de nationalité étrangère venant effectuer un Service Civique en France, à condition d'avoir un niveau confirmé en français

D. GRILLE TARIFAIRE DE L'ASSOCIATION

Une grille tarifaire pour la réalisation de visites faite par la salariée de l'association a été proposée aux administrateurs.

Les administrateurs ont souhaité reprendre la grille proposée (cf. annexe 4) pour la partie concernant les balades urbaines en dehors de Stains, dans les autres cités-jardins adhérentes :

Pour les collectivités et établissements d'enseignement supérieur non adhérents	Pour les adhérents
Création d'un circuit : 350 €	Réduction – 50 %, soit 175 €
Guidage : 100 €	Réduction – 50 %, soit 50 €

- ➔ Les administrateurs ont approuvé la mise en place d'une grille tarifaire à condition de ne pas faire concurrence aux adhérents porteurs de visites dans l'association.
- ➔ Les administrateurs souhaitent que soient identifiés les types d'accueil et de visites possibles par cité-jardin.

E. DEMANDE D'ENTRETIEN

L'animatrice de l'association a été sollicitée par le groupe de réflexion « Le Paratonnerre » gérant le site internet éponyme (www.leparatonnerre.fr) pour la réalisation d'un entretien/interview sur les cités-jardins et l'association.

Il a été proposé que cet entretien soit réalisé le mois précédent le Printemps des cités-jardins.

- ➔ Les administrateurs ont accepté cette proposition d'interview et ont souhaité qu'elle soit réalisée à deux voix par l'animatrice de l'association et par Benoît Pouvreau, historien au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. L'entretien devra évoquer l'ensemble des cités-jardins.

F. DIFFUSION ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION

Le courrier préparé pour accompagner la plaquette de présentation de l'association a été lu aux administrateurs.

- ➔ Les administrateurs ont approuvé ce courrier et souhaitent qu'il soit envoyé aux élus en charge du patrimoine et aux présidents et directeurs de structure avec un exemplaire de la plaquette tandis que le stock destiné aux adhérents sera envoyé à aux techniciens et aux référents.
- ➔ Le Vice-Président de l'association propose également d'envoyer le flyer aux journalistes que l'association a dans sa base de données.

G. PRÉPARATION DU COLLOQUE 2021

En vue de l'organisation d'un colloque en 2021, il a été proposé aux administrateurs de réfléchir aux enjeux scientifiques et de constituer un comité d'organisation et un comité scientifique.

- ➔ Les administrateurs souhaitent qu'un groupe de travail composé de spécialistes et de chercheurs étudient les pistes envisageables en vue de la définition d'un angle d'approche inédit pour l'organisation de ce colloque et les intervenants pressentis avant de constituer le comité d'organisation. Les propositions du groupe de travail seront ensuite soumises à approbation au conseil d'administration.

❖ POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 FÉVRIER 2020

A. DÉROULÉ ET INVITATION

B. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 ET PLANS D' ACTIONS 2020

Il a été renvoyé au document de travail concernant le rapport d'activités 2019. Pour le plan d'actions 2020, il a été fait état des actions les plus importantes :

- Préparation du colloque 2021 : cf. POINT 2 – G du procès-verbal.
- Printemps des cités-jardins 2020 : l'affiche est conçue et imprimée par Valophis Habitat. Elle sera soumise aux administrateurs par vote électronique. Pour la brochure, la conception n'est actuellement toujours pas prise en charge par un membre de l'association.
- Accompagnement de la préparation de l'exposition sur la cité-jardin Vatra Luminoasa de Bucarest, réalisée par Jeremy Vercken à l'École d'architecture Paris Val-de-Seine pour novembre-décembre 2020.

C. BILAN BUDGÉTAIRE ET BUDGET PRÉVISIONNEL

Le Trésorier de l'association a présenté le projet de bilan budgétaire réalisé par le cabinet comptable LGPN. Il a rappelé l'importance de valoriser le temps horaire de la salariée sur les projets.

La provision autour de la subvention de la DRAC Ile-de-France (12000 €) a été entièrement utilisée : prestataires (graphiste et webmaster), stagiaire, impression de la plaquette de présentation. Sur cette opération, l'association est déficitaire par rapport au temps de travail de l'animatrice-coordinatrice (estimée à 2-3 mois à temps plein) dont seulement une semaine de travail a été valorisée dans l'enveloppe dédiée.

Pour le budget prévisionnel 2020, l'attention des administrateurs a été portée sur une nouvelle dépense relative au loyer du local «Mémoires de cité-jardin », siège social de l'association à Stains. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2020, l'association est le locataire officiel de ce local, succédant ainsi à Plaine Commune. Le loyer sera de 3 760 € et de 36.51 € de provision pour les charges. Deux tiers sont pris en charge par la Ville de Stains et Plaine Commune par une augmentation respective de 1 300 € de leur adhésion.

Prochaine échéance

Assemblée générale ordinaire

Jeudi 6 février 2020

14h-17h

Suresnes